



COMMUNIQUE DE PRESSE

La préfecture appelle à agir pour maîtriser les populations de sangliers

La maîtrise des populations de sangliers est un enjeu majeur de la ruralité et de la cohésion sociale des territoires.

Depuis trois ans, les dégâts causés par le sanglier sont en augmentation. En 2017, les signalements de ces animaux à proximité des habitations et des routes, se sont multipliés. Les sangliers suscitent la colère des agriculteurs, l'agacement des propriétaires ruraux et l'inquiétude des riverains. Des interventions spéciales ont été organisées par les lieutenants de louveterie. Elles sont encadrées par l'administration et les forces de l'ordre, comme à CHATELLERAULT ou POITIERS ces dernières semaines.

S'il n'est pas possible d'évaluer précisément la population de sangliers, il est indispensable de la stabiliser pour éviter une situation ingérable.

Le comportement de cette espèce opportuniste oblige à être réactif et solidaire. Face aux enjeux de sécurité, les services de l'État et la Fédération des chasseurs appellent à la mobilisation des chasseurs afin de mettre en œuvre sans attendre et de façon durable des actions de chasse coordonnées sur le mode coopératif associant plusieurs territoires, privés et ACCA*, et d'intensifier les prélèvements jusqu'à la fermeture de la chasse.

Dans les secteurs de chasse interdite ou inopérante, où les sangliers y trouvent refuge et prolifèrent, comme dans les secteurs où la situation apparaît critique au vu de la densité de sangliers, où la sécurité publique se trouve menacée, je vous remercie de faciliter l'action publique en participant aux interventions administratives organisées par les lieutenants de louveterie, afin que les efforts de prélèvements d'une campagne soient bénéfiques.

Fait à Poitiers, le 9 janvier 2018

*Associations communales de chasse agréées.